

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 mai 2011

DCM N° 11-05- 06

Objet : Organisation d'une manifestation festive et citoyenne : Metz'tival.

Rapporteur : Mme SALLUSTI, Adjoint au Maire

Le Comité de Quartier du Centre-Ville travaille depuis sa création à l'organisation d'une manifestation festive, familiale et populaire qui rassemblerait les Messins en un lieu symbolique situé au cœur de la cité. Ce grand rassemblement aura lieu le dimanche 19 juin 2011 sur la Place Saint-Louis.

Ce projet, réfléchi et conçu par le Comité de Quartier du Centre-Ville, sera fédéré par l'association Familles de France 57.

Cette grande fête populaire cherche à mettre en valeur tous les savoir-faire des messins, les cultures et solidarités interculturelles présentes au sein des quartiers. Les onze Comités de Quartier et les partenaires associatifs sont invités à se mobiliser et à participer activement à cette manifestation. Chacun est appelé à réfléchir et à présenter un projet (exposition, musique, théâtre de rue, danse, animations diverses...) sur le thème de la couleur mélange des cultures.

Il est proposé de contribuer financièrement à cette opération à hauteur de 4000 € (location de matériel, sécurisation de la manifestation, etc...) et d'apporter un soutien logistique (mise à disposition et installation de mobilier).

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances entendue,

VU la délibération du Conseil Municipal du 27 janvier 2011 portant adoption d'un règlement d'octroi de subventions aux actions citoyennes

CONSIDERANT la volonté de la municipalité de faire de la participation citoyenne de tous et du renforcement de la citoyenneté à Metz un axe majeur de son action

CONSIDERANT l'intérêt d'encourager et d'accompagner des actions, des projets et des partenariats visant à favoriser la participation citoyenne et l'apprentissage de la citoyenneté, le respect des différences qui participent à l'émergence d'une société plus juste et tolérante,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **DE** valider le principe d'une participation financière au projet suivant :
Metz'tival : 4 000 euros
Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours
- **D'**autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent aux projets citoyens concernés

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué:

Patricia SALLUSTI

Service à l'origine de la DCM : Direction du Pôle Citoyenneté, démocratie participative et politique de la ville

Commissions : FINANCES

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 41 Absents : 14.... Dont excusés : 14

Décision : ADOPTÉE Pour : 55 Contre : 0 Abstention : 0

Affichée le : 27/05/2011

Transmission au contrôle de légalité le : 27/05/2011 Référence nomenclature «ACTES» : 7.5